

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois et le trente et un mars à dix-huit heures le Conseil Municipal de la Commune de LES OMERGUES, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain COSTE, Maire.

Présents : Mesdames BOUCHET Françoise, KATSAOUNIS Carole et Messieurs COSTE Alain, BUCHER Lionel, CHESNEAU Benjamin, FOLCHER Max et KATSAOUNIS Bruce.

Absents excusés : Madame COSTE Sylvie, Messieurs DE BRUYNE Vincent, TASSIN Michel.

Secrétaire de séance : Monsieur CHESNEAU Benjamin

Convocation du 24/03/2023

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 7

Objet : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET PRINCIPAL.

Le Compte de Gestion du Budget Principal 2022 a été adopté précédemment.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du Compte Administratif du budget principal de l'exercice 2022 :

• section de fonctionnement :	excédent de	124 336.42 €
• section d'investissement :	excédent de	<u>8 357.72 €</u>
<u>résultat global</u> :	excédent de	132 694.14 €

Monsieur le Maire ayant quitté la salle, Monsieur Lionel BUCHER, 1^{er} Adjoint assure la Présidence et invite le Conseil Municipal à délibérer sur ce document budgétaire.

Le Conseil, par 6 voix POUR,

- **Approuve le Compte Administratif du budget principal 2021, en concordance avec le compte de Gestion 2021, selon les éléments indiqués ci-dessus.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, LES OMERGUES le 03 avril 2023,
Le Maire,
Alain COSTE



Le secrétaire
Benjamin CHESNEAU

